



AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

LOT 6 614 412 RUE DE MONTCALM

(situé entre les 571 et 611 rue De Montcalm)

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 3 juin 2024, il sera statué sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour la construction d'une habitation multifamiliale de vingt (20) logements et d'une habitation multifamiliale de vingt-deux (22) logements.

IMMEUBLE VISÉ :

Cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel est faite à l'égard d'un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro 6 614 412 du cadastre du Québec, ayant son frontage sur la rue De Montcalm.

Le terrain visé par la demande se situe à l'intérieur des zones 4-R-11 et 4-C-12.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour une habitation multifamiliale a pour objet de permettre, selon les dispositions du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et du règlement de zonage numéro 748 ainsi que leurs amendements, la construction d'un immeuble de vingt (20) logements et d'un immeuble de vingt-deux (22) logements sur le lot précité.

Cette demande est également déposée sous la forme d'un projet résidentiel intégré et sera traitée en vertu du règlement numéro 944 relatif aux projets résidentiels intégrés.

Des conditions peuvent s'ajouter à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 26 du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et ses amendements.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel doit se présenter le lundi, 3 juin 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Donné à Berthierville, ce 14 mai 2024.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière